

Votants : 89 Convocation du Conseil de Communauté : le 6 décembre 2013 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 17 décembre 2013

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2013

# ASSAINISSEMENT – ADOPTION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT DES TARIFS EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE LA PFAC APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2014

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Maryvonne ARDOUIN à Chantal BARRE, Blanche BAMANA à Jean-Louis SIMON, Pilar BAUDIN à Jacques TAPIN, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Elsie COLAS à Geneviève GAILLARD, Annie COUTUREAU à Hüseyin YILDIZ, Didier DAVID à Alain PARROT, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anita JAGOUEX à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Aurélien MANSART à Michel GENDREAU, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Françoise TALBOT à Christiane PINEAU, Francis THIBAUDAULT à Serge MORIN

### Titulaires absents suppléés :

Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN

#### **Titulaires absents:**

Gérard GIBAULT

#### <u>Titulaires absents excusés :</u>

Jacques BROSSARD, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédérico PASTOR, Alain PIVETEAU, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C41-12-2013-DE Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

#### **CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DECEMBRE 2013**

## ASSAINISSEMENT – ADOPTION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT DES TARIFS EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE LA PFAC APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2014

Monsieur Rabah LAICHOUR, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La présente délibération a pour objet de définir les tarifs relatifs :

- aux redevances d'assainissement collectif et non collectif.
- aux branchements et contrôles en matière d'assainissement et d'eaux pluviales.
- aux locations de matériel et interventions de personnel,
- à la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC)

Les grilles tarifaires sont annexées à la présente délibération.

Compte tenu du programme pluriannuel d'investissement, de l'évolution des contraintes réglementaires et de l'incertitude des volumes d'eau consommés, le taux moyen d'évolution de la redevance assainissement, des tarifs eaux usées et eaux pluviales ainsi que de la PFAC pour l'année 2014 est fixé à 2,5%.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser la Présidence à adopter les tarifs eaux usées et eaux pluviales applicables à compter du 1er Janvier 2014 figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Motion adoptée par 85 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour: 85 Contre: 0 Abstention: 4 Non participé: 0

Rabah LAICHOUR

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-C41-12-2013-DE Date de télétransmission : 19/12/2013 Date de réception préfecture : 19/12/2013

Vice-Président Délégué